



Compte Rendu Conseil d'établissement du 14/03/2024

Membres:

COCAC DEPRIESTER Dominique

AGENT COMPTABLE: JP KERHERVÉ

PROVISEURE GAUTROT-LAMOUREUX Pascale

PROVISEURE-ADJOINTE GUILIANELLI Catherine **EXCUSÉE**

SECRETAIRE GENERAL MONNIER Frédéric

CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION MARINO Julia

DIRECTRICE MATERNELLE FAVRETTO Agnès **EXCUSÉE**

DIRECTEUR ELEMENTAIRE MAHIOUT Christophe **EXCUSÉ**

ATTACHÉ CULTUREL ÉDUCATION ET LINGUISTIQUE: Pascal SANCHEZ **ABS**

5 REPRÉSENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'ÉDUCATION, DE SURVEILLANCE OU DE DOCUMENTATION

Julien BAVOUX

Pascal BERTRAND

JM CALLAIS

Marion MANDROUX

Pablo COUFFIGNAL

2 REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SERVICE

Géraldine DUARTE

Estelle RABALLAND **EXCUSÉE**

Karim Madaoui

5 REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Hélène LEROY MONARD

Ariane DE FESQUET BRIZ **EXCUSÉE**

Ana RITO **EXCUSÉE**

Philippe MONTI

Liliane DUARTE **ABS**

A. Sophie VANDENABEEL

Yannick JOLY

Ribeiro Mélanie **EXCUSÉE**

2 REPRESENTANTS DES ELEVES

Wassim CHETTOUH 4.6

Diana PAIXAO MOREIRA 3.5

CONSEILLERS CONSULAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION LETARTRE Julien

CAP **ABS**

CARDON Hervé **ABS**

CONESTABLE Françoise Union centre-droit **ABS**

GOATER Laurent Union centre-droit **ABS**

Vice consule-chef de chancellerie: HAMROUCHI Riad **EXCUSÉ**

VICE PRÉSIDENT CVL FUGAS Francisca TC

PRÉSIDENT ASSOCIATION ANCIENS ELÈVES M. CARVALHO Joao

2 PERSONNALITÉS LOCALES SOARES Joao - Député Parlementaire **ABS**

Secrétaire de séance: Julia MARINO

Madame La proviseure ouvre la séance à 17h40.

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Lycée Charles Lepierre – Lisbonne

séance du 14 mars 2024

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 14 MARS 2024 – Approbation de l'ordre du jour

Approbation :

- procès verbal de la séance du 28 novembre 2023

Adoption :

-

Avis formé par un vote :

- Calendrier de fin d'année 2023-2024
- Informations sur les mesures de responsabilisation

TRANSFORMATION D'UN EMPLOI transformation du poste d'histoire géographique de PLP en
poste certifié

CONSEIL D'ECOLE DU 5 MARS 2024 modification du règlement intérieur

- Chartes informatiques
- Compte financier 2023
- Don de l'association sportive pour les voyages OLFM
- Informations sur l'étude de programmation de la rénovation de la restauration scolaire

Questions diverses

Pascale Gautrot-Lamoureux: Adoption de l'ordre du jour. Deux points supplémentaires: transformation du poste d'histoire PLP en poste de certifié + modification du RI du primaire.

Adoption de l'ordre du jour:

Adopté à l'unanimité: 19 pour - 0 contre - 0 abstention



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 14 MARS 2024

Approbation :

- du procès verbal de la séance du 28 novembre 2023

Adoption du procès verbal du CE du 28 novembre 2023:

Adopté à l'unanimité: 19 pour - 0 contre - 0 abstention

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 14 MARS 2024

Avis formé par un vote :

- Calendrier de fin d'année 2023-2024
- Informations sur les mesures de responsabilisation

TRANSFORMATION D'UN EMPLOI transformation du poste d'histoire géographie de PLP en poste certifié

CONSEIL D'ECOLE DU 5 MARS 2024 modification du règlement intérieur

- Chartes informatiques
- Compte financier 2023
- Don de l'association sportive pour les voyages OLFM
- Informations sur l'étude de programmation de la rénovation de la restauration scolaire

Calendrier de fin d'année scolaire 2023-2024

• **Pour les classes de la maternelle :**

La fin des cours est prévue pour le 28 juin 2024 en fin de journée

• **Pour les classes de l'élémentaire :**

La fin des cours est prévue pour le 28 juin 2024 en fin de journée

• **Pour les classes de 6ème, 5ème, 4ème :**

La fin des cours est prévue pour le 28 juin 2024 en fin de journée

● **Pour les classes de 3ème :**

DNB Blanc	14-15 mars 2024
Arrêt des cours	31 mai 2024 après les cours
Oral du DNB	7 juin 2024
Epreuves écrites DNB	10-11 juin 2024
Modules de préparation à la seconde	17-28 juin 2024
Fin des cours	28 juin 2024 après les cours

Pascale Gautrot-Lamoureux: Modules de préparation à la seconde ont été préparés en conseil pédagogique. Cela concerne uniquement les élèves qui le souhaitent et qui en ont besoin.

Pascal Bertrand: il n'y a pas eu de CR du conseil pédagogique donc personne n'était au courant.

Pascale Gautrot-Lamoureux: J'entends bien...

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour l'Évaluation des Formations Économiques

Pour les classes de seconde :

Un stage est instauré pour les élèves de seconde générale et technologique en juin 2024. Ce stage d'observation se déroule en entreprise, en administration ou en association et dure deux semaines, du 10 au 21 juin 2024. Chaque lycée peut ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation

Stage d'observation professionnel	10-21 juin 2024
Fin des cours	28 juin 2024 après les cours

Pour les classes de 1ère :

Bac Blanc français	2 avril 2024
Bac Blanc oral français	Semaine du 15 avril 2024
Arrêt des cours	24 mai 2024 après les cours
Bac Français écrit	3 juin 2024
Bac Oral français	17-21 juin 2024

Pascale Gautrot-Lamoureux: Stage de seconde du 10 au 21 juin, dates proposées par les collègues enseignants. Il ouvre la possibilité d'aller dans des administrations, des entreprises et des associations. Je remercie le président des anciens élèves ainsi que les associations de parents qui nous fournissent des contacts. M. CHAAL coordonnera la mise en place de ce stage de seconde.

Géraldine DUARTE: : Attention, il y a une erreur, l'oral du bac blanc aura lieu début mai, le 8 mai. Mais le site de l'établissement est à jour.

● Pour les classes de terminale :

Bac blanc Philosophie	11 mars 2024
Bac blanc spécialités	12-13 mars 2024
Epreuves ECE SVT PC	23 mai 2024
Révisions philosophie spécialités grand oral avec les enseignants	27-29 mai 2024
Arrêt des cours	29 mai à midi
Bac de philosophie	4 juin 2024
Bac de spécialités	5-6 juin 2024
Epreuves pratiques NSI LLCER Arts	10-11 juin
Grand oral	17-18 juin

Pascale Gautrot-Lamoureux: voici la proposition des professeurs concernant les jours et les dates de révision des élèves de terminale.

Pascal Bertrand: c'est aussi sur la base du volontariat ?

La Provisseure: oui, tout à fait.

Hélène Monard Leroy: les élèves trouvent que les bacs blancs arrivent trop tard, en plein Parcoursup.

Pascale Gautrot-Lamoureux:

Adoption du calendrier:

Adopté à l'unanimité : 19 pour - 0 contre - 0 abstention



Mesures de responsabilisation

L'échelle des sanctions dans les établissements d'enseignement du second degré publics inclut notamment les mesures de responsabilisation. L'accomplissement de cette mesure donne à l'élève la possibilité de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la ou des victime(s) que de l'ensemble de la communauté éducative.

Encourager l'élève à s'inscrire dans une démarche constructive

Construire une mesure éducative positive qui vise à :

- permettre à l'élève de comprendre, d'une part la portée de ses actes au regard du règlement intérieur et des raisons qui ont prévalu à l'élaboration de ces règles, d'autre part ses possibilités de faire évoluer positivement son attitude;
- prendre en compte la ou les victime(s) et reconnaître les préjudices quand les circonstances s'y prêtent ;
- inscrire le comportement de l'élève-auteur dans une dynamique constructive de responsabilisation;
- favoriser le développement d'une image positive de soi chez l'élève-auteur en réalisant une activité demandant un effort (idée de dépassement de soi).

Banque alimentaire

Les Banques Alimentaires en activité collectent et distribuent plusieurs dizaines de milliers de tonnes de produits et soutiennent les activités des institutions au Portugal tout au long de l'année. À leur tour, ceux-ci distribuent des repas préparés et des paniers alimentaires aux personnes qui en ont besoin, la distribution totale couvrant désormais plus de 390 000 personnes.



Mesures proposées

**Accueil et présentation des valeurs de
l'association**

**Descriptions des tâches à effectuer en anglais et
portugais**

Déchargement des camions en équipe

**Préparation des commandes destinées aux
différentes associations**



Transformation d'un poste d'histoire géographie de PLP en poste certifié

Pascale Gautrot-Lamoureux: Poste de PLP (professeur en lycée professionnel) qui n'a plus son rôle dans un lycée général. Nous vous demandons donc l'autorisation de transformer ce poste en poste de certifié en histoire. Les postes de PLP sont des postes de lettres/histoire en lycée professionnel.

Madame Monard Leroy: Quelles conséquences ?

Pascale Gautrot-Lamoureux: Aucune, puisque nous ne recrutons pas de postes bivalents en lettres/histoire mais nous recrutons uniquement des postes de certifiés en histoire. Il s'agissait d'une anomalie.

Pablo Couffignal: Ferme-t-on une porte pour les profs de PLP ?

Pascale Gautrot-Lamoureux: Oui

**Adoption de la transformation du poste de PLP en poste de certifié en histoire:
Adopté à l'unanimité: 19 pour - 0 contre - 0 abstention**

Question des parents sur les contrats de l'établissement.

Réponse de Pascale Gautrot-Lamoureux: Pas tous les professeurs sont certifiés. Il y a les contrats locaux et les contrats de détachés. Les contrats locaux ne sont pas nécessairement certifiés, les contrats de détachés oui.

CONSEIL d'ECOLE 5 mars 2024

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 16 novembre 2023
- Modification règlement scolaire.
- Présentation d'un règlement des activités périscolaires.
- Préparation rentrée 2024 : Portes ouvertes et inscriptions
- Projets pédagogiques 2ème trimestre
- Évaluations (maternelle / élémentaire) : livrets numériques
- Accompagnement des élèves
- Questions diverses.

Modification article 2.5 du règlement de l'école primaire

~~2.5 PERTE, VOL, ET VÊTEMENTS.~~

~~..... Le téléphone portable n'a pas sa place à l'école.....~~

2.5 Objets connectés, vol, perte de vêtements

.....

Dans l'enceinte de l'école, tout appareil électronique permettant soit :

- une prise d'image,
 - et/ou un enregistrement audio ou vidéo,
 - et/ou une connexion internet,
 - et/ou un appel téléphonique ou l'envoi d'un message,
- est strictement interdit (téléphone portable, montre connectée, appareil photographique, enregistreur,).

Avis favorable à l'unanimité des membres du conseil d'école.

Hélène Monard Leroy : Donc les élèves n'ont plus le droit aux montres connectées ?

Pascale Gautrot-Lamoureux: non

Pablo Couffignal: ces montres permettent de faire des enregistrements audio notamment. Nous avons eu un cas à l'école d'un cours qui a été enregistré.

Hélène Monard Leroy: il faudra vraiment expliciter cela aux parents.

Pascale Gautrot-Lamoureux: il faudra expliquer oui et expliciter que c'est aussi pour protéger les élèves.

Philippe Monti: Vous allez communiquer sur ces montres connectées, sur ces changements dans le règlement ?

Pascale Gautrot-Lamoureux: oui bien entendu, il faut noter que si cela a été discuté en conseil d'école c'est qu'il y a des soucis à ce sujet.

Pablo Couffignal: oui l'ensemble des familles doit savoir ce qu'il en est des changements du règlement intérieur.

Pascale Gautrot-Lamoureux: Ces changements seront effectifs à la rentrée 2024. On ne change pas les règles en cours d'année. Les familles signeront donc le nouveau règlement intérieur à la rentrée 2024.

Adoption des modifications au règlement intérieur de l'école primaire:

Adopté à l'unanimité: 19 pour - 0 contre - 0 abstention

Présentation d'un règlement des activités périscolaires

Les activités périscolaires comprennent l'ensemble des activités hors cours qui se déroulent les jours de classe : garderie, pause méridienne, études, mercredi après-midi.

Le fonctionnement des temps périscolaires n'est pas actuellement régi par un règlement écrit.

Un premier jet de règlement écrit a été effectué. Un groupe de travail (parents, personnels) va continuer son écriture.

L'objectif de ce règlement est de fixer des règles connues de tous sur l'utilisation de ces services non obligatoires par les familles : Condition de prise en charge, horaires. Comportement, Respect du personnel,

Pascale Gautrot-Lamoureux: Nous souhaitons faire une proposition de règlement des activités périscolaires (horaires de récupération des élèves etc.). Un groupe de travail est prévu à ce sujet, nous vous informerons des dates bientôt.

Charte informatique du lycée français Charles Lepierre et Charte informatique école primaire cycle 3

Présentation par M MADAOUI, chargé de communication et référent
RGPD au lycée français Charles Lepierre

Karim Madaoui: Je vais vous présenter la nouvelle charte informatique. Elle a été faite avec Madame Theiller l'année dernière. L'idée est qu'il y en ait une pour les élèves de CM1/CM2 (une version allégée) et une autre pour le secondaire avec notamment l'utilisation de Pronote. Concernant les sanctions, on s'appuie sur le règlement intérieur ainsi que sur la loi française.

Pascal Bertrand: elle fait toujours deux pages ?

Karim Madaoui: Pas celle du secondaire, mais ce n'est pas la quantité qui compte mais la qualité.

Frédéric Monnier: Karim est aussi notre référent RGPD et il fait un très gros travail là-dessus.

Pascale Gautrot-Lamoureux: Tout à fait et je souhaite profiter qu'il soit là aujourd'hui pour l'en remercier.

Adoption de la Charte informatique:

18 pour - **0** contre - **1** abstention

Don de l'association sportive pour les voyages OLFM

Le professeur d'enseignement musical a proposé un concert le 9 février 2024. Le tarif de la place était de 5€. 224 personnes ont assisté au concert. Soit une somme de 1120 €

Des ventes de friandises ont été vendues également et ont permis de récolter 215 €

Ces sommes sont reversés pour les voyages OLFM à Bruxelles et à Madrid

Karim Madaoui: on est le deuxième établissement avec le plus de participants.

Informations sur l'étude de programmation de la rénovation de la restauration scolaire

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE

aeefe

Octobre 2023 : Marché d'étude de programmation pour la restructuration de la restauration scolaire :

- Étude de faisabilité et préprogramme
- Élaboration du programme

En tranches conditionnelles :

- Consultation et sélection de maîtrise d'œuvre
- Suivi de projet

Le prestataire
organisera toutes les
réunions nécessaires
à son étude

Frédéric Monnier: Problèmes de sécurité alimentaire qui nécessitent une rénovation de la restauration scolaire. L'un des soucis: les flux de personnes dans la restauration. Il faudrait un flux unique, dans un seul sens, sans que personne ne se croise. Ce n'est pas le cas actuellement.

Signature le 24 janvier 2024 **C'est un groupement de sociétés qui a été retenu**

SPI ingénierie (Lyon) et SERETEC (Rillieux-la-Pape)

Pour un montant de 31042,5 HT pour la tranche ferme
Pour un montant de 28087,5 HT pour la tranche conditionnelle

SERETEC (qui est la société d'études et de réalisations techniques) est venue les 5 et 6 février 2024

SPI Inégénierie (qui est un cabinet d'étude de programmation spécialisé dans le domaine des grandes cuisines et de la restauration collective) est venue le 16 février 2024

Frédéric Monnier: On attend les résultats de l'étude. Pour le moment nous ne sommes pas très satisfaits des résultats donc nous relançons.

Hélène Monard Leroy: C'est-à-dire ?

Pascale Gautrot-Lamoureux: la qualité de la réponse n'est pas satisfaisante. Du coup on relance et si ce n'est toujours pas satisfaisant, on dénonce le contrat.

Hélène Monard Leroy: Mais il y a donc de l'argent à perte pour le travail qui est fait ?

Frédéric Monnier: oui mais on limite les dégâts pour la suite.

Hélène Monard Leroy: Ce que je comprends c'est que l'audit a bien été mené mais la proposition est un peu courte. C'est un bel enjeu quand même !

Frédéric Monnier: oui.

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte financier 2023

présentation dans un autre diaporama

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Lycée Charles Lepierre - Lisbonne

Ordonnateur secondaire, Pascale Gautrot-Lamoureux

Secrétaire Général, Frédéric Monnier

Agent Comptable secondaire, Jean-Philippe Kerhervé

Frédéric Monnier: Nous sommes trois à agir pour ce qui est financier et comptable.



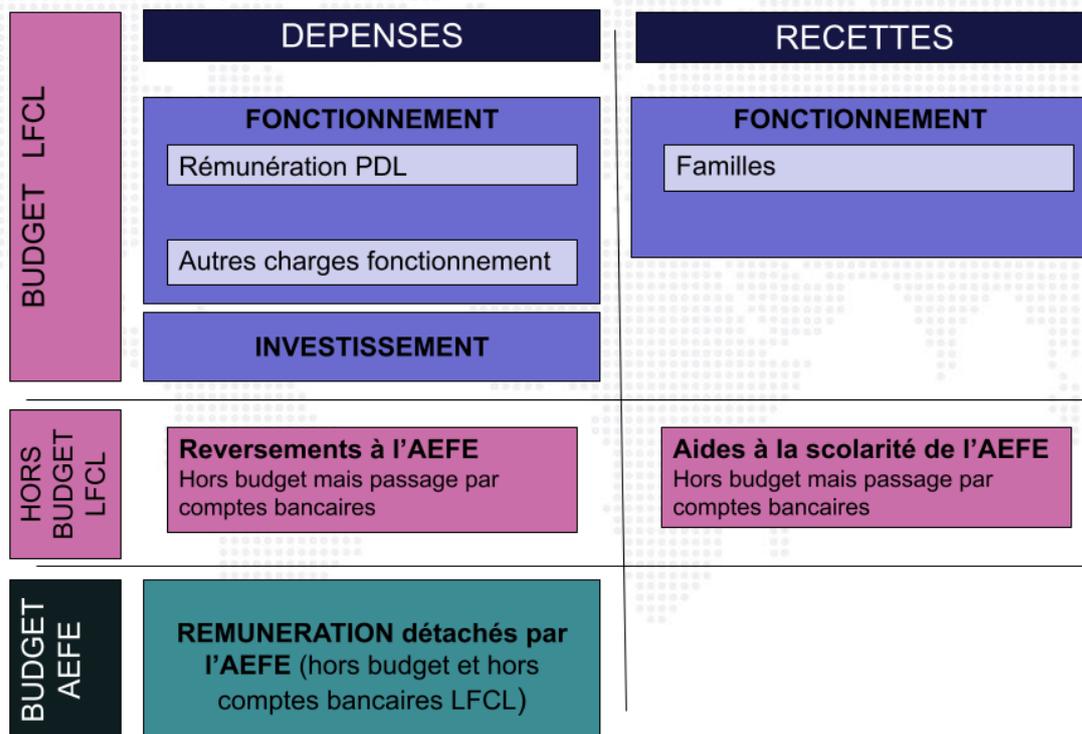
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Définition du compte financier

le compte financier retrace l'ensemble des mouvements patrimoniaux, budgétaires et financiers de l'exercice écoulé

- 1 – il arrête les comptes de l'établissement au 31 décembre
- 2 – il est constitué d'un ensemble de documents comptables et budgétaires
- 3 – il est établi par l'agent comptable secondaire et accompagné de son rapport
- 4 – dans un EGD, il doit être perçu comme un élément constitutif du compte financier de l'AEFE

J.P. Kerhervé: Concernant le point 4, le compte financier globalisé de l'AEFE a été adopté à l'unanimité sans réserve lors du conseil d'administration de l'agence le 11 mars dernier.



Eléments de contexte

Du compte financier de l'année 2023

- 4 nouveaux membres de direction sur une équipe de 5 ont été nouvellement nommés au 1^{er} septembre 2023.
- L'agence comptable a été transférée au lycée français de Barcelone au 1^{er} septembre 2023. Et un nouveau agent comptable est en charge du lycée Charles Lepierre
- Un nouvel organigramme des services administratifs a été décidé en juin 2023 et mis en œuvre à partir de septembre 2023.

Frédéric Monnier: on essaie aussi de développer un certain nombre d'outils comme par exemple proposer aux familles le paiement en ligne ou le prélèvement automatique

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

les grandes masses

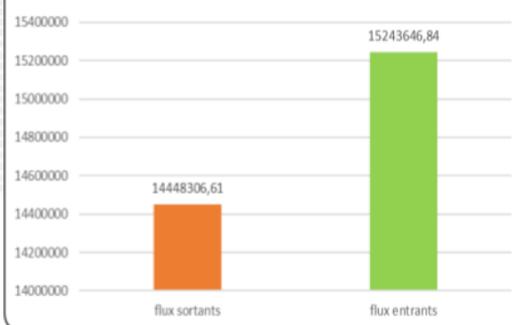
ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



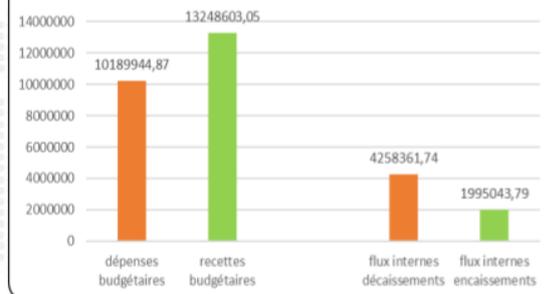
aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Evolution des flux en 2023



Evolution des flux financiers réels budgétaires et non budgétaires en 2023



Les flux financiers entrants (près de 15,2 millions €) sont supérieurs aux flux financiers sortants (près de 14,4 millions €), soit une différence brute positive d'environ +800000 €

L'écart entre les dépenses et les recettes budgétaires est positive de +3058658,18 €

L'écart entre les décaissements et les encaissements hors budget est négative de -2263317,95 €

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

les flux financiers budgétaires

Les dépenses et les recettes



les recettes



Recettes		Origine de la recette	COFI 2017	COFI 2019	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022	COFI 2023	Variation 2023 - 2022
7061	FRAIS DE SCOLARITE	Familles (abattements déduits)	7 628 006,98 €	8 177 569,14 €	8 576 132,33 €	8 899 334,27 €	9 308 087,43 €	9 845 990,59 €	5,78%
7063	FRAIS DE DEMI-PENSION	Familles	1 253 009,71 €	1 247 300,40 €	691 058,41 €	909 620,06 €	1 118 156,80 €	1 222 081,50 €	9,29%
7064	DROITS DE PREMIERE INSCRIPTION	Familles	320 000,00 €	339 200,00 €	303 480,00 €	729 120,00 €	721 600,00 €	749 206,35 €	3,83%
7065	DROITS D'EXAMEN	Familles	58 990,00 €	51 955,00 €	0,00 €	42 985,00 €	68 790,00 €	76 170,00 €	10,73%
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	Familles (santé, assurance, manuels, voyages, études, garderie...)		463 931,73 €	546 350,95 €	416 993,33 €	529 458,65 €	655 024,89 €	23,72%
ressources propres			9 260 006,69 €	10 279 956,27 €	10 117 019,69 €	10 998 052,66 €	11 746 092,88 €	12 548 473,33 €	6,83%



Les ressources propres évoluent positivement de +6,83%. Toutes les catégories de recettes sont concernées par une augmentation

1 - On notera l'évolution significative de la catégorie « **autres prestations de service** » notamment en raison

-de la nette reprise des **voyages scolaires** : 5 voyages en 2022 et 8 voyages en 2023 (25454 € en 2022, 117899,3 € en 2023)

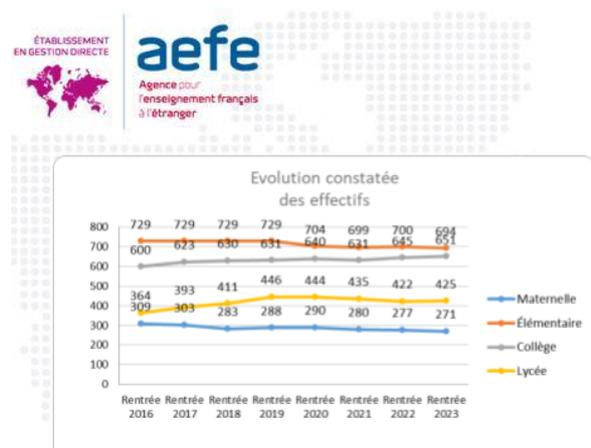
-d'une augmentation des recettes liées aux **activités extra scolaires** d'environ +5000 € (123 élèves inscrits et payants en septembre 2022, 144 élèves inscrits et payants en septembre 2023)

-d'une augmentation des recettes liées **aux études** d'environ +5000€ (275 élèves inscrits et payants en septembre 2022, 286 élèves inscrits et payants en septembre 2023)

Hélène Monard Leroy: on a pas ligne par ligne ce qui correspond aux autres prestations de service (voyages, aes etc.).

Frédéric Monnier: non en effet on a pas le détail des autres prestations de service dans le diaporama mais je l'ai et je pourrai vous le transmettre si vous le souhaitez.

Départ de Dominique Depriester à 18h28 (18 votants).



2 – on note **l'augmentation des frais de scolarité** de 9,3 millions € en 2022 à 9,8 millions € en 2023, soit + 500000 € et +5,78%

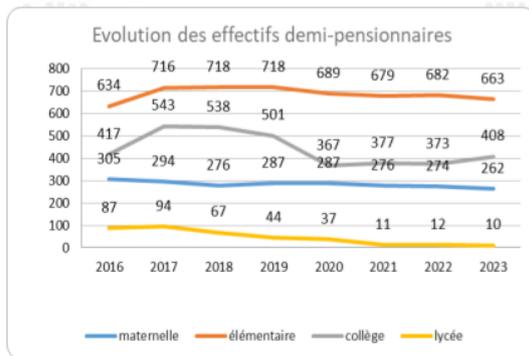
Les raisons sont :

- Chaque année, les frais de scolarité augmentent d'une année sur l'autre
- Avec un rythme plus fort du taux d'augmentation sur les 3 dernières années
- Le nombre d'élèves collégiens et lycéens progressent. Or, les frais de scolarité sont plus élevés au lycée qu'au collège, et au collège qu'à l'école

Entre 2016 et 2023, le lycée a constaté une baisse de ces effectifs maternelle -38 et primaire -35 ; alors que les effectifs collège +51 et lycée +61 ont augmenté

Evolution des		2021-2022	2022-2023	2023-2024
Maternelle	Français/Portugais et EU	4485	4710	4945
	Etrangers à l'EU	5015	5266	5530
Elémentaire	Français/Portugais et EU	4485	4170	4945
	Etrangers à l'EU	5015	5266	5530
Collège	Français/Portugais et EU	4710	4945	5192
	Etrangers à l'EU	5240	5502	5777
Seconde/1ère/Terminale	Français/Portugais et EU	5670	5952	6250
	Etrangers à l'EU	6200	6510	6835





3 – on note l'augmentation **des frais de restauration** de +100000 € entre 2022 et 2023

- Mais ce n'est que « un retour à la normale ». Ce chiffre de 1,25 millions € de recettes en 2023 est identique aux chiffres de 2018 et 2019, soit avant COVID

- Mais entre 2019 et 2023, les frais de restauration facturés aux familles ont augmenté parallèlement aux frais de scolarité

Et le nombre de demi-pensionnaires est passé de 1599 en septembre 2018, à 1343 en septembre 2023

- Néanmoins, on peut être optimiste pour 2024. Les raisons sont :

- Dès octobre 2023, le nombre d'élèves demi-pensionnaires est passé à 1381.

- Le nombre de tickets vendus auprès des personnels résidents a été en 2023 de 231 tickets. Depuis janvier 2024, il est déjà de 177.

- Nous envisageons d'ouvrir un espace de restauration dédié aux lycéens

Sophie VANDENABEEL: on a eu les lycéens inscrits et ce n'est plus le cas.

Frédéric Monnier: oui en effet, seuls les lycéens boursiers et les collégiens mangent à la cantine.

Pascale Gautrot-Lamoureux: la baisse du prix du ticket de cantine pour les résidents que j'ai mise en place fait qu'aujourd'hui plus de professeurs mangent à la cantine.

Pascal Bertrand: De plus, le cadre de la cantine pour les personnels s'est amélioré, je remercie M. MONNIER. La qualité des repas s'est aussi améliorée.

Jean Michel Callais: Vous parlez d'ouvrir un espace de restauration dédié aux lycéens ?

Frédéric Monnier: On veut développer l'offre de restauration pour les lycéens. Les lycéens ne restent pas dans le lycée et mangent dehors et nous souhaitons leur proposer de nouveaux lieux. On a par ailleurs déjà développé une nouvelle salle d'étude pour les lycéens et on prépare actuellement avec le GPE une salle de détente pour les lycéens.

Géraldine Duarte: Cela ne fera pas doublon avec la cafétéria ?

Frédéric Monnier: Non car on ne proposera pas d'offre de petit déjeuner par exemple. Ce qu'on produit à la cantine, on veut aussi pouvoir la proposer aux lycéens dans des lunch box. Il s'agirait d'une offre snacking.

Diana Paixao Moreira: C'est prévu pour quand ?

Frédéric Monnier: je ne peux pas vous dire encore.

Hélène Monard Leroy: Mais les élèves externes peuvent rester dans l'établissement pour manger ?

Pascale Gautrot-Lamoureux: oui

Philippe Monti: le discours de M. Monnier très encourageant. Vous êtes-vous fixé une échéance ?

Frédéric Monnier: non, je ne veux pas précipiter les choses mais cela avance.

Jean-Michel Callais: les lycéens auront un espace indépendant de la cantine des élèves actuelle ?

Frédéric Monnier: oui

Karim Madaoui: il faut se poser la question du travail en plus que cela peut représenter pour eux, l'équipe de la restauration scolaire, cette offre de snacking. Pendant le covid il y avait eu cette offre de lunch box qui avait provoqué un surcroît de travail pour peu de demandes de lunch box.

Frédéric Monnier: oui mais on travaille aussi sur la dotation etc.



4 – les **droits de premières inscriptions** passent de 721600 € en 2022 à 749206,35 € en 2023. En réalité, on note baisse conséquente de cette recette. Une somme de 61306,35 € correspondant à une prescription de droits a été enregistrée.

5 – par le tableau ci-dessous, on notera :

-le **taux d'exécution des recettes**, c'est-à-dire notre capacité à prévoir les recettes au plus près de la réalité est bonne. L'écart entre la prévision et la réalisation est évalué à +3,58

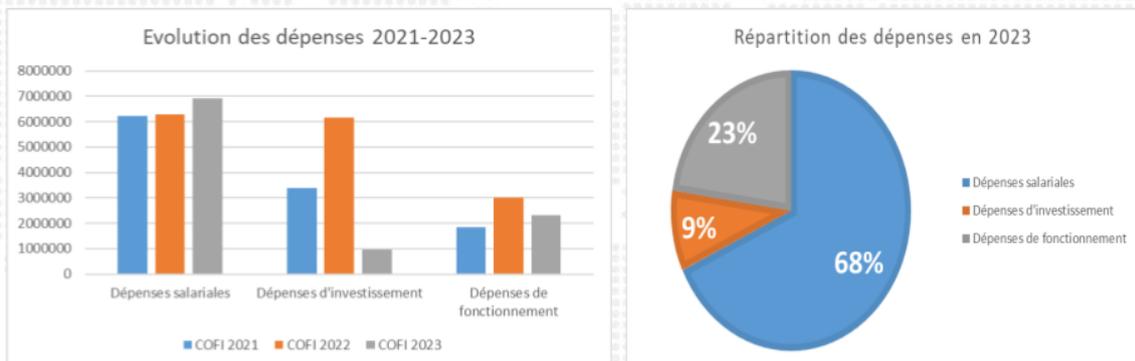
-Les **recettes exceptionnelles sont importantes** à 369648,24 €. Une atténuation de dépenses au titre de l'impôt IRC a été comptabilisée pour 354689,69 €

	REC Budgetées	REC Réalisées	Solde REC	taux de réalisation
R_EGD_PRDTS-EXCEPT / PRODUITS EXCEPTIONNELS	360 530,69	369 648,24	-9 117,55	2,53
R_EGD_REDEVANCES / REDEVANCES CONCESSIONS BREVETS LICENCES	3 120,00	0,00	3 120,00	x
R_EGD_PRDTS-GESTION / AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	22 101,00	24 627,38	-2 526,38	11,43
R_EGD_CAISSE-SOLIDA / CAISSE DE SOLIDARITE	23 337,00	11 766,66	11 570,34	-49,58
R_EGD_DONS-ET-LEGS / AUTRES DONS ET LEGS	3 604,00	3 604,22	-0,22	0,01
R_EGD_SUB-PUBLIQUES / SUBVENTIONS PUBLIQUES	0,00	1 870,15	-1 870,15	x
R_EGD_AUTRES-PRDTS / AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	23 518,00	49 164,50	-25 646,50	109,05
R_EGD_AUTRES-PRESTA / AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	653 299,00	656 619,62	-3 320,62	0,51
R_EGD_LOCS-DIVERSES / LOCATIONS DIVERSES	19 203,00	20 090,00	-887,00	4,62
R_EGD_FRAIS-DOSSIER / FRAIS DE DOSSIER	0,00	1 479,07	-1 479,07	x
R_EGD_DROITS-EXAMEN / DROITS D EXAMEN	44 304,00	75 801,49	-31 497,49	71,09
R_EGD_DRTS-INSCRIPT / DROITS D INSCRIPTION	1 123 953,00	1 263 037,25	-139 084,25	12,37
R_EGD_DEMI-PENSION / FRAIS DE DEMI-PENSION	1 227 735,60	1 243 116,46	-15 380,86	1,25
R_EGD_SCOLARITE / FRAIS DE SCOLARITE	9 285 682,24	9 527 778,01	-242 095,77	2,61
Totaux	12 790 387,53	13 248 603,05	-458 215,52	3,58

J. P. Kerhervé donne les chiffres à Hélène Monard Leroy des autres prestations de service évoquées plus tôt.



Les dépenses



La masse salariale atteint les 7 millions € et augmente de +10,42% d'une année sur l'autre. L'augmentation des coûts plus rapide que les prévisions, impose une réévaluation des études. Elle représente 68% des dépenses

Les charges de fonctionnement sont en baisse de -23%. Mais cette diminution repose principalement sur une incertitude qui est celle de l'exonération de l'impôt sur le résultat IRC

Après plusieurs années d'investissements élevés en raison du chantier de la nouvelle école, l'année 2023 constate une forte baisse des moyens financiers consacrés à l'investissement. Il faut utiliser cette période pour élaborer la politique d'investissement pour les années à venir.

Hélène Monard Leroy demande si il est possible d'avoir une estimation du montant de l'impôt

Jean Philippe Kerhervé indique que non, le comptable portugais a jusqu'à fin avril pour nous le donner

Pascal Bertrand: les dépenses salariales ce ne sont pas que les salaires

Frédéric Monnier: Oui, bien entendu, ce sont les grandes masses, j'entre ensuite dans le détail



A - INVESTISSEMENT

Les investissements sont en forte diminution en raison de la fin du chantier de la nouvelle école. L'opération immobilière 17-06 est en cours d'achèvement tant d'un point de vue travaux que d'un point de vue financier.

-on note 84000€ d'autorisations d'engagement liées à des tranches supplémentaires de travaux (une barrière amovible, traçage de terrains de sport, ...) et dont les crédits de paiement liés ont été consommés dans l'exercice comptable.

-on note 597000€ de crédits de paiement répartis de la manière suivante : 84000€ cités ci-dessus, 218000€ pour versement des retenues de garantie et 198000€ pour paiement d'autorisations d'engagement datant de 2021 ou 2022

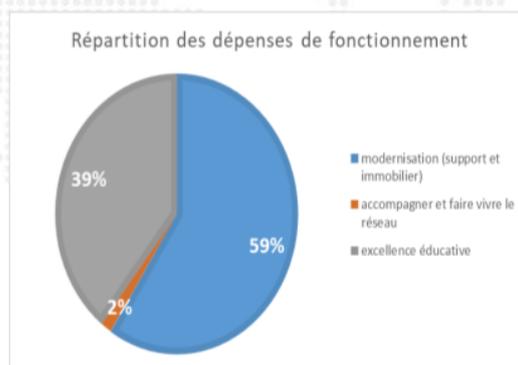
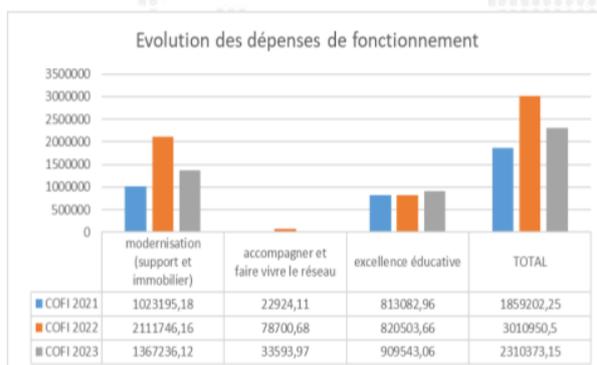
Nature dépense	COFI 2021	COFI 2022	COFI 2023
prévention et sécurité	1196,79	0,00	0,00
Informatique	71730,69	153055,32	105806,82
Administration générale	5354,93	95388,07	67134,31
Immobilier, agencement et entretien	3287481,97	5884829,06	732859,03
pilotage pédagogique	2963,17	19859,22	20384,60
accueil des élèves	5276,32	15390,20	22427,89
TOTAL	3374003,87	6168521,87	948612,65

Les autres investissements concernent :

- principalement la modernisation de l'informatique au sein du lycée tant les équipements fournis aux personnels que dans l'infrastructure : ordinateurs, connectique pour un total de 105224€.
- Il s'agit également d'achats d'investissement de type mobiliers destinés à aménager les locaux et les espaces de la nouvelle école : béton du terrain de sport, jeux d'extérieur, équipements de sport, terrasse en bois, mobilier de classe ou de l'accueil, amélioration des jardins extérieurs pour un total de 153248 €
- On note 2 équipements de cuisine (sauteuses) pour un montant de 18254,07 €

B - FONCTIONNEMENT

- Les dépenses « accompagner et faire vivre le réseau » représentent les activités de communication du lycée (21996,67) € et le fonctionnement de la caisse de solidarité (11404,88 €). La faible utilisation de la caisse de solidarité doit nous interroger,
- Les dépenses « d'excellence éducative » correspondant aux activités liées à l'accueil des élèves (enseignements, voyages, sorties, restauration, transports) augmentent légèrement de **+90000 €**
- Les dépenses de « modernisation support et immobilier » correspondant aux activités informatiques, administration générale, immobilier, sécurité, ... baissent fortement de **-744500 €**



Géraldine Duarte: la caisse de solidarité est peu utilisée car le dossier est fastidieux pour les familles, il y a notamment beaucoup de pièces à fournir.

Frédéric Monnier: les pièces ont déjà été allégées avec Karim. Il faudrait changer le règlement par exemple, mettre en place un fonds d'urgence.

On a accepté 5 dossiers sur 15.

10 dossiers refusés car certains refusaient par exemple de justifier leurs revenus.

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE

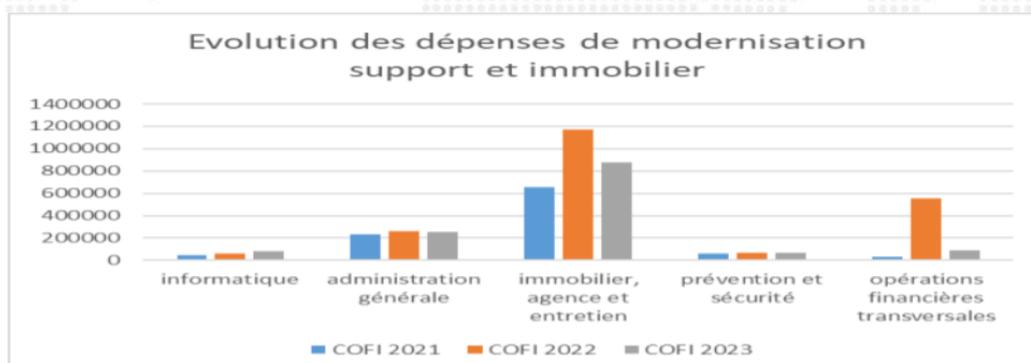
aafa



Les **dépenses de « modernisation support et immobilier »** correspondant aux activités informatiques, administration générale, immobilier, sécurité, ... **baissement fortement de – 744500 €**

-Les dépenses en informatique augmentent de manière constante pour atteindre près de 80000 € en 2023, portées par la volonté de fournir de nouvelles applications de gestion (Eduka) et de nouveaux outils (1 ordinateur portable par enseignant) performants

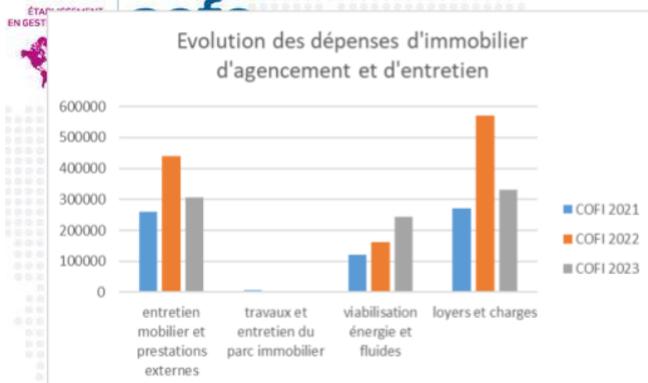
-Les dépenses en administration générale se stabilisent à 255005,42 €. Des études doivent être menées sur les frais d'assurance 98000€ en 2023 et sur les frais d'impressions, reprographie 29000€ en 2023



- Les dépenses en prévention et sécurité **correspondent au marché « gardiennage » pour un montant d'environ 64000 €** en 2023. Un marché public formalisé sera ouvert en 2024.
- Les dépenses en **opérations financières transversales sont en forte baisse de -459000 €**. On note 79000€ d'annulation de recettes sur les familles et 11000€ au titre de corrections de calcul et à des taxes diverses.

La baisse s'explique par **un montant faible de l'impôt sur le résultat au titre de l'année 2022 = 4329,41 €**

Au cours de l'été 2023, notre **demande d'exonération fiscale a été rejetée**. Il faudra donc éventuellement intégrer l'imposition 2023 dans le budget 2024.

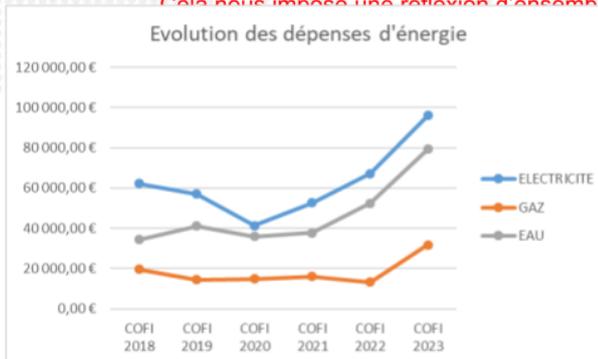
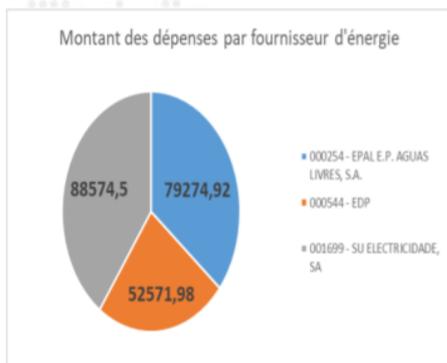


- Les dépenses en immobilier d'agencement et entretien s'élèvent à **877 839,81 €** en 2023.

Seules les **dépenses de consommation d'énergie sont à la hausse et fortement +55%**

Tous les postes d'énergie sont concernés : **électricité +43%, eau +51% et gaz +139%**

Cela nous impose une réflexion d'ensemble



Frédéric Monnier: dès le 1er mars 2024, plus de frais les samedis d'électricité etc.

Karim Madaoui: n'est-il pas possible de gérer les thermostats à distance ?

Frédéric Monnier: pas encore, il y a un travail à mener.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Les dépenses en loyers et charges diminuent et s'élèvent désormais à 329716,47 €

Location du préfabriqué 12334,57 € (supprimé en novembre 2023)

Location de locaux à l'Alliance française 14464,8 €

Location de l'annexe de l'école 189341,23 €

Location d'équipements sportifs niveau école 24903,32 €

Location d'équipements sportifs niveau collège et lycée 71772,21 €

Location de photocopieurs 14103,48 €

- Les dépenses en entretien mobilier et prestations externes diminuent et s'élèvent désormais à 305829,25 €

Le marché entretien des locaux a coûté 189133 € en 2023. La société n'a pas été renouvelée. Le marché a été dénoncé au 31 août 2023. Une nouvelle société a « remporté » le marché avec une prise d'effet au 1^{er} mars 2024.



Les **dépenses de « excellence éducative »** correspondant aux activités de pilotage pédagogiques, d'accueil des élèves et de ressources humaines, ... **augmentent de +90000 €**

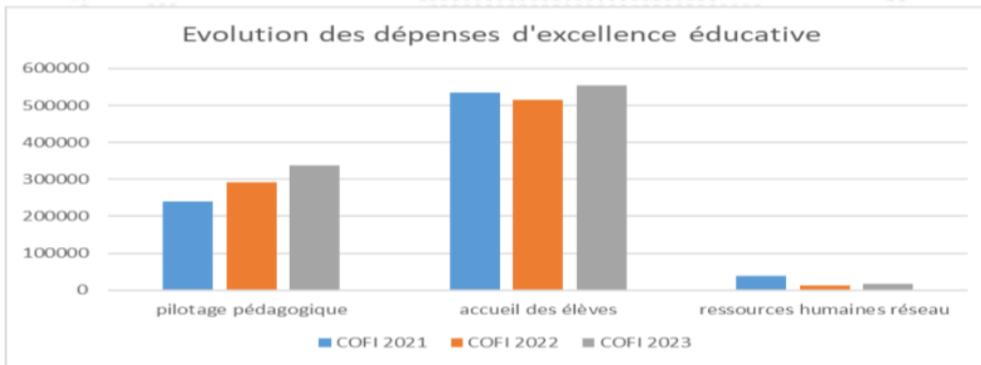
-Les **dépenses en ressources humaines s'élèvent à 16670,28 € (hors rémunérations)**. Cela correspond à des frais de formation payées directement par le lycée, aux frais de médecine du travail, d'achats de vêtements de travail, ...

-Les **dépenses en accueil des élèves sont :**

Achats liés à la restauration 411130,1 €

Achats liés à l'infirmerie 9146,6 €

Achats liés aux transports des élèves vers les installations sportives 134116,13 €



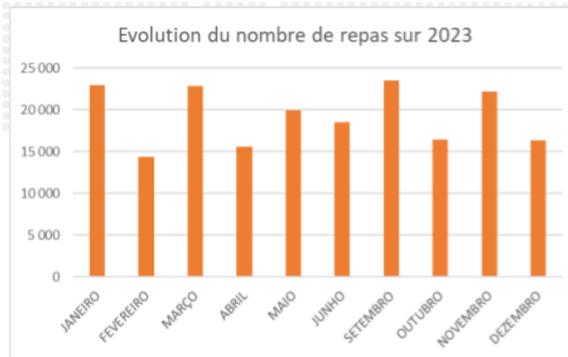
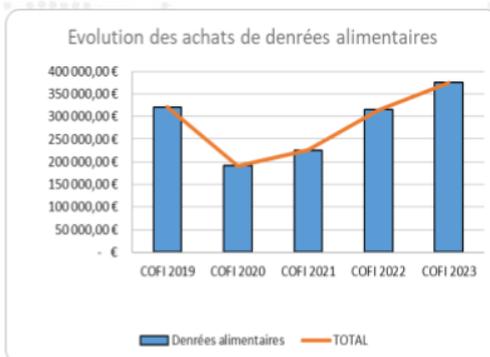
Denrées alimentaires 374633,55 €

Contrats d'hygiène alimentaire 10901,49 €

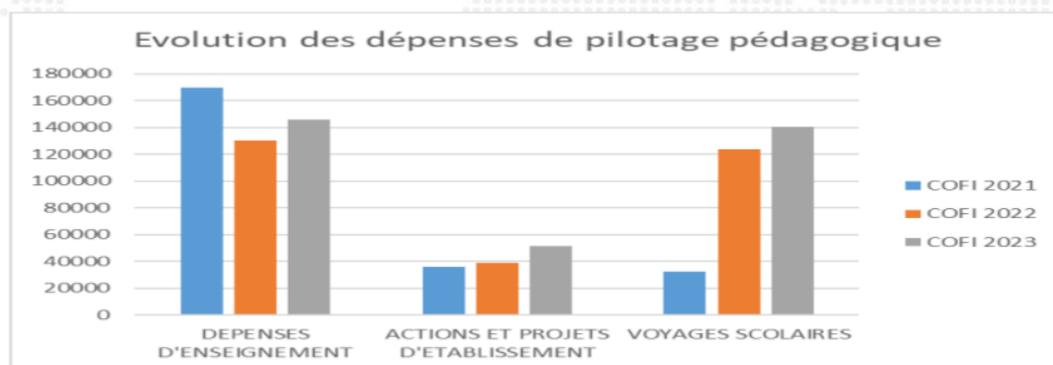
Matériels et produits de restauration 16706,43 €

Réparations des équipements 11189,6 €

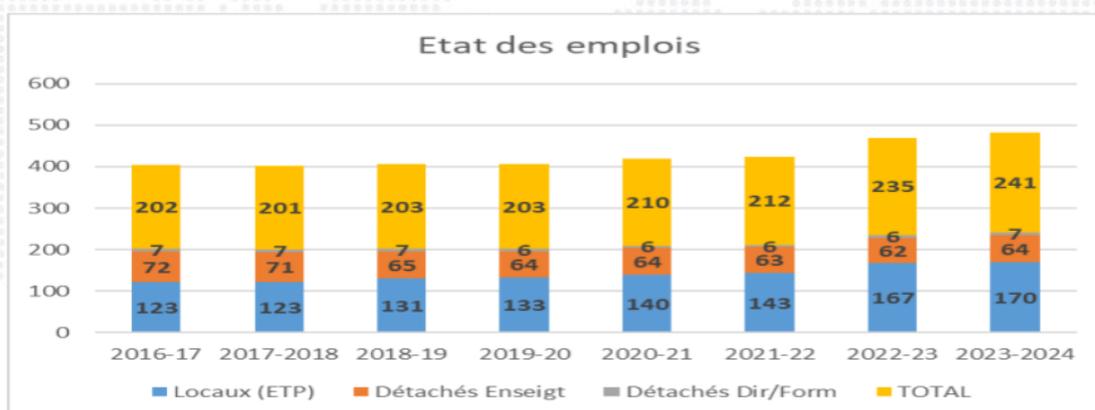
Nombre de repas fabriqués 192719



Les voyages scolaires, les sorties scolaires, les actions d'animation liées au projet d'établissement sont financés dans le respect d'une charte des actions qui a été revue au premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024. Les voyages scolaires sont présentés en conseil d'établissement

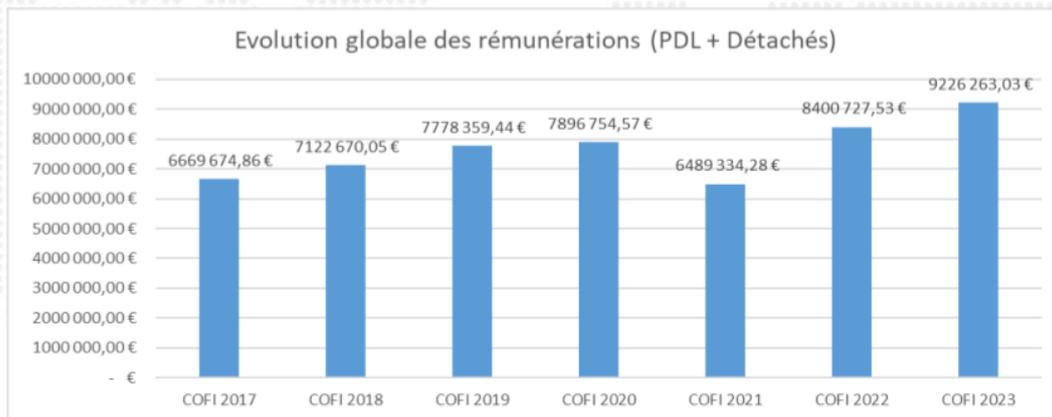


C - RESSOURCES HUMAINES



La part des personnels mis à disposition et rémunérés directement par l'AEFE restent stables sur les 5 dernières années

La part des personnels locaux rémunérés directement sur recettes propres augmentent de près de 40 ETP sur les 5 dernières années



L'agence AEFE prend en charge pleinement en charge les rémunérations des 5 membres de la direction du lycée.

+

La part des détachés prise en charge par le lycée est de 44%. Elle s'élève à 2142463,7 €. L'AEFE prend à sa charge l'autre part, soit 2726771,18 €

Le taux de couverture des dépenses de rémunération par les recettes propres passent de 71,5% à 73,5%

Questions sur l'évolution de la part prise en charge par le lycée et sur la situation dans les autres établissements de l'AEFE.

Julien Bavoux: est ce que 44% correspond au taux pratiqué au lycée ?

Frédéric Monnier: Oui

Frédéric Monnier: L'un des indicateurs les plus importants en suivi RH est le taux de couverture.

Julien Bavoux: pourquoi cette augmentation sera constante ?

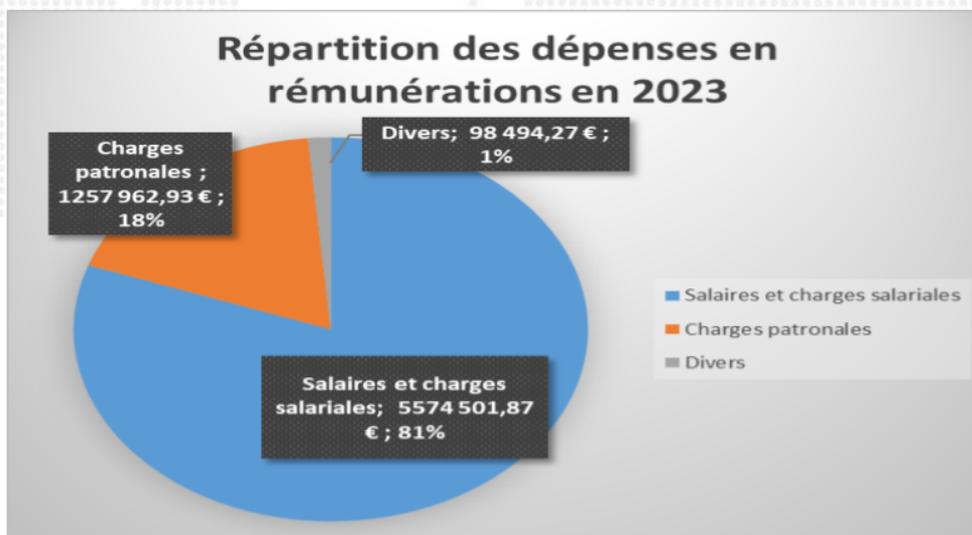
Frédéric Monnier: le taux de prise en charge va augmenter (vieillesse des personnels etc.)

Julien Bavoux: le taux n'augmente pas parce qu'on gagne plus.

Frédéric Monnier: Non en effet.

Ces chiffres ne concernent que les personnels recrutés en droit local, soit 6 930 000 €

Soit 495 000 € par mois sur 14 mois, 577 500 € par mois



Paroles à l'agent comptable



Lycée français de Lisbonne

Compte financier 2023



Conseil d'établissement du 14 mars 2024

I – Un changement de méthode comptable

- **Les flux internes s'exécutent budgétairement**
 - les contributions des EGD correspondent à des **produits** comptabilisés sur le siège de l'agence et des **charges** enregistrées par les établissements en gestion directe (EGD) ;
 - les subventions versées aux EGD correspondent à des **charges** pour le siège et des **produits** pour les établissements en gestion directe (EGD) ;
- **Un mode de gestion contraire aux normes comptables**
 - Une même entité ne peut se facturer à elle même
 - Cette pratique contrevient au principe de sincérité
Position du directeur du budget (courrier du 12 décembre 2015) : « la logique d'agrégation des masses budgétaires et comptable génère un gonflement artificiel des flux financiers entre les services centraux et les EGD »
 - Un problème ancien relevé par la Cour des Comptes : la neutralisation budgétaire des flux financiers internes constitue la première recommandation de la Cour dans son dernier rapport (2017)

Géraldine Duarte: Flux interne car un établissement déficitaire peut être compensé par un autre établissement ?

J. P. Kerhervé: non, la mutualisation n'existe pas a ce niveau là

II – La mise en œuvre de la neutralisation budgétaire des flux internes

- **Le nouveau mode de gestion mis en œuvre depuis le 01 janvier 2021**
 - Une nouvelle architecture validée par les ministères économiques et financiers
 - Les flux financiers entre les services centraux et les EGD sont des flux de trésorerie qui transiteront par des comptes 541
 - **Depuis le 01/01/2022 les flux entre EGD sont également comptabilisés via le c/541 et deviennent non budgétaires**
 - Un impact sur les agrégats financiers habituellement présentés
 - Le fonds de roulement
 - La trésorerie
 - Une présentation en miroir de façon à conserver une information financière à périmètre constant

III – L'exécution comptable 2023

- **Les flux internes exécutés au cours de l'exercice 2023**

Flux internes décaissements	COFI 2023 Réalisés	Flux internes encaissements	COFI 2023 Réalisés
44174 - AEFE Bourses scolaires	952 289,51 €	44174 - AEFE Bourses scolaires	967 603,63 €
54111 - PRR	2 142 463,07 €	54121 - BUREAU DES IEN	
54112 - PFC	599 525,01 €	54122 - DECHARGES SYNDICALES	3 926,16 €
54113 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)	152 840,89 €	54123 - DECONCENTRATION DES VOYAGES	
54114 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)		54124 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE	
54115 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS	370 189,30 €	54125 - FINANCEMENT IMMOBILIER	1 020 000,00 €
54116- DEMAT DES EXAMENS		54126 - AUTRES FINANCEMENTS EGD	
54117- AUTRES PARTICIPATIONS		54127 - FINANCEMENTS IRF	
54131- FLUX INTERNES AVEC IRF	41 053,96 €	54131- FLUX INTERNES AVEC IRF	3 514,00 €
54132- FLUX INTERNES HORS IRF	92 542,63 €	54132 - FLUX INTERNES HORS IRF	20 505,58 €
Total flux internes décaissements	4 350 904,37 €	Total flux internes encaissements	2 015 549,37 €

Julien Bavoux: 1 heure sup pour 1 résident est 100 pourcent reversé aefe ?

J.P. Kerhervé: oui



III – L'exécution comptable 2023

■ Les flux internes exécutés au cours de l'exercice 2023

Détail flux IRF - Participations EGD 54131 (dépensements)	
Droits d'adhésion à la ligue sportive ZEI 2022-2023	1 358,00 €
Participation à la mutualisation de la formation continue 2023 pour la période de Janvier à Août 2023	23 988,04 €
Participation à la mutualisation de la formation continue 2022 pour la période Septembre à Décembre 2023	15 707,92 €
Total	41 053,96 €

Détail flux IRF - Participations EGD 54131 (encaissements)	
TGF 14.12.23 Subvention accordée IRF pour Actions Pédagogiques 1er semestre 2023	3 514,00 €
Total	3 514,00 €

Détail Autres flux inter EGD 54132 (dépensements)	
Factures au titre de la dématérialisation des examens 2023	860,00 €
Remboursement Mission Irigo Sénart (Novembre-décembre 2022)	249,35 €
PERSONNEL PRETE A L'ETABLISSEMENT Resp. de l'achat public- Mme Marietta Herencias - Facture 52/2023 - refacturation du poste mutualisé - de janvier à juin de 2023	4 880,18 €
PERSONNEL PRETE A L'ETABLISSEMENT Resp.affaires immobilières M Irigo Sénart - Facture 49/2023 et 77/2023 - refacturation du poste mutualisé et missions à Lisbonne - de janvier à juin de 2023	5 552,24 €
Convention inter-établissements // Agent comptable secondaire du 1er septembre au 30 novembre 2023	2 953,55 €
Participation financière aux examens 2023	67 080,00 €
PERSONNEL PRETE A L'ETABLISSEMENT - Resp.affaires immobilières M Irigo Sénart - Facture 119/2023 et 123/2023, et Resp. de l'achat public- Mme Marietta Herencias - Facture 122/2023	10 967,31 €
Total	92 542,63 €

Détail Autres flux inter EGD 54132 (encaissements)	
Remboursement des IFM du BAC 2021/2022 pour les enseignants de Porto (397,70 €) et de Lisbonne (380 €)	777,70 €
Remboursement IJE du BACC pour les enseignants du LF Lisbonne	1 848,79 €
Remboursement des IJE du Bacc payés au LF de Lisbonne pour le Lycée du Porto	830,43 €
Facture 22241444 Frais divers Examen 2022/2023	17 048,66 €
Total	20 505,58 €

III – L'exécution comptable 2023

▪ Le résultat de l'exercice

Le Lycée français de Lisbonne dégage sur les trois derniers exercices des résultats excédentaires

2021	2022	2023
3 451 538,95 €	2 414 379,47 €	3 452 142,39 €

▪ Le résultat de gestion (après réintégration des flux internes)

2021	2022	2023
2 470 749,72 €	3 310 263,49 €	1 116 787,39 €

III – L'exécution comptable 2023

- Le résultat de l'exercice en détail

Evolution des ressources propres

	2021	2022	2023
Droits de scolarité	162 812,09 €	261 518,84 €	107 714,37 €
Frais d'internat demi-pension	22 512,42 €	37 474,60 €	20 932,37 €
Droits d'inscription	7 500,00 €	9 162,00 €	200,00 €
Droits d'examen	- €	260,00 €	360,00 €
Voyages scolaires	1 960,00 €	14,00 €	5 247,50 €
Autres prestations facturées aux familles	17 060,92 €	27 629,13 €	17 037,50 €
Clients EGD douteux ou litigieux	83 404,77 €	98 111,42 €	78 021,35 €
Total	295 250,20 €	434 169,99 €	229 513,09 €

M Monti interroge sur les coûts des travaux de l'école et l'impact fiscal de ceux-ci

J.P. Kerhervé: Nous l'ignorons encore pleinement car le travail d'imputation comptable qui aurait dû être fait lors de la réception de l'école en 2022 débutera prochainement. Ainsi, les amortissements vont commencer cette année 2024.

A la question d'un parent sur le montant, J.P. Kerhervé précise : je ne me prononcerai pas.

III – L'exécution comptable 2023

■ Le résultat de l'exercice en détail

Evolution des charges par nature

	2021	2022	2023	Variation
Achats et variation de stocks	544 173,33 €	735 872,89 €	890 834,20	21,06%
Achats de sous-traitance et service extérieurs	422 885,20 €	775 230,59 €	528 079,71	-31,88%
Autres services extérieurs	622 370,75 €	840 516,52 €	887 417,30	5,58%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 853,98 €	523 623,32 €	5 724,66	-98,91%
Charges de personnel	5 890 426,80 €	6 241 597,36 €	6 832 405,79	9,47%
Autres charges de gestion	34 599,64 €	145 097,95 €	132 313,77	-8,81%
Dotations aux amortissements et provisions	175 965,61 €	231 616,43 €	319 779,21	38,06%
Total	7 692 275,31 €	9 493 555,06 €	9 596 554,64 €	1,08%

III – L'exécution comptable 2023

■ La capacité d'autofinancement

La CAF sur les 3 derniers exercices

2021	2022	2023
3 577 590,99 €	2 625 208,31 €	3 718 293,90 €

La CAF retraitée, à partir du résultat de gestion

2021	2022	2023
2 596 801,76 €	3 521 092,33 €	1 382 938,90 €

III – L'exécution comptable 2023

▪ Les investissements 2023

	2021	2022	2023
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 515 696,34 €	5 422 761,01 €	528 032,63 €

III – L'exécution comptable 2023

▪ Etat des restes à recouvrer au 31 décembre de l'exercice

	2021	2022	2023
Droits de scolarité	162 812,09 €	261 518,84 €	107 714,37 €
Frais d'internat demi-pension	22 512,42 €	37 474,60 €	20 932,37 €
Droits d'inscription	7 500,00 €	9 162,00 €	200,00 €
Droits d'examen	- €	260,00 €	360,00 €
Voyages scolaires	1 960,00 €	14,00 €	5 247,50 €
Autres prestations facturées aux familles	17 060,92 €	27 629,13 €	17 037,50 €
Clients EGD douteux ou litigieux	83 404,77 €	98 111,42 €	78 021,35 €
Total	295 250,20 €	434 169,99 €	229 513,09 €

▪ Taux de recouvrement par nature de frais au 31/12/2023 :

	En pourcentage
Droits de scolarité	99%
Frais d'internat demi-pension	98,29%
Droits d'inscription	99,97%
Droits d'examen	99,53%
Voyages scolaires et autres prestations	96,60%
Autres prestations facturées aux familles	98,90%

Karim Madaoui: pourquoi les droits d'inscription pas à 100 pourcent ?

J.P. Kerhervé: je ne sais plus exactement, peut-être que ce sont des familles qui ont eu l'inscription validée mais qui n'ont pas payé

Géraldine Duarte: est-ce que ce ne serait pas les élèves qui nous quittent en cours d'année ?

J.P. Kerhervé: cela représente 200 euros, je ne peux pas vous dire exactement, je vous redirai.

Départ de Diana Paixao Moreira à 19h34, on passe à 17 votants.



III – L'exécution comptable 2023

▪ Etat des créances contentieuses au 31 décembre 2023

- Les créances contentieuses représentent un montant à recouvrer de 78 021 € et concernent 20 familles
Des dettes anciennes dont certaines supérieures à 11 000,00 €
- La gestion des dossiers :
 - Recouvrement au Portugal et/ou en France
 - Des demandes d'admission en non valeur soumises à la décision de l'AEFE (9 097€) en 2023
 - Dialogue permanent avec les familles

III – L'exécution budgétaire 2023

Les taux d'exécution budgétaire dégagent les résultats suivants et témoignent d'une prévision satisfaisante lors du budget rectificatif n° 2 :

	2021	2022	2023
Recettes budgétaires	11 418 779,23 €	11 747 727,55 €	13 248 603,05 €
Crédits de paiement	11 261 212,70 €	15 455 819,15 €	10 189 944,87 €
Personnel	6 028 006,58 €	6 276 346,78 €	6 930 959,07 €
Fonctionnement	1 859 202,25 €	3 010 950,50 €	2 310 373,15 €
Investissement	3 374 003,87 €	6 168 521,87 €	948 612,65 €
Solde budgétaire	157 566,53 €	- 3 708 091,60 €	3 058 658,18 €
Solde budgétaire retraité*	2 470 749,72 €	3 310 263,49 €	1 116 787,39 €

IV – Les grands équilibres 2023

o Le fonds de roulement comptable

	2021	2022	2023
Variation	61 894,65 €	- 3 850 947,05 €	3 190 261,27 €
Fonds de roulement	4 351 803,48 €	500 856,43 €	3 691 117,70 €

o Le fonds de roulement retraité des flux internes

	2021	2022	2023
Variation	- 918 894,58 €	- 2 955 063,03 €	854 906,27 €
Fonds de roulement	3 455 919,46 €	500 856,43 €	1 355 762,70 €

IV – Les grands équilibres 2023

o La trésorerie

Le niveau de trésorerie final est fortement impacté par les flux internes.

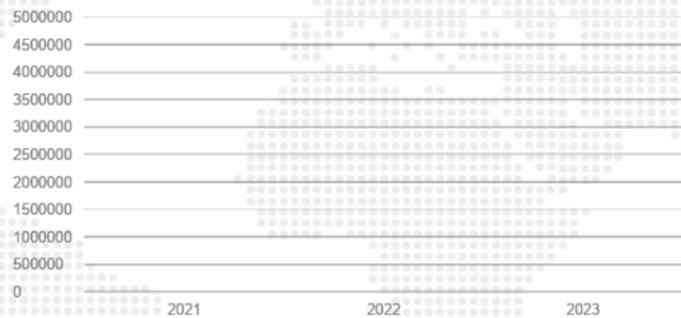
	2021	2022	2023
Variation	- 561 541,62 €	- 2 806 302,35 €	566 886,88 €
Trésorerie	4 597 436,87	919 688,85 €	3 837 244,85 €

o La trésorerie retraitée des flux internes

	2021	2022	2023
Variation	- 561 541,62 €	- 2 806 302,35 €	566 886,88 €
Trésorerie	4 738 580,27 €	1 932 717,92 €	2 499 604,80 €

IV – Les grands équilibres 2023

Evolution FDR et Trésorerie



	2021	2022	2023
Trésorerie	3 455 919,46 €	500 856,43 €	1 355 762,70 €
Fonds de roulement	4 738 580,27 €	1 932 717,92 €	2 499 604,80 €



Établissement sain, pas de sujet sur la stabilité financière du lycée.
Il faudra simplement une vigilance par rapport aux différents projets de financement engagés.
Il n'y a pas de doute sur la qualité de la question de l'établissement.

La situation financière et comptable au 31 décembre 2023 du lycée Charles Lepierre est saine.

Les indicateurs comptables et financiers n'appellent pas de remarques et sont tous positifs.

En particulier, la trésorerie est de nature à répondre aux engagements actuels du lycée.

Cependant, il conviendra d'être vigilant sur les capacités financières du lycée en cas de nouvelle politique d'investissement.

Le risque principal réside dans la fiscalisation du résultat qui pourrait mettre à mal l'équilibre d'ensemble.

Pascale Gautrot-Lamoureux: je tiens à remercier les services car tout le monde va dans le même sens et notamment pour offrir un cadre de vie le meilleur possible en dégagant une marge d'investissement.

Pascal Bertrand: c'était bien de recevoir tous ces documents avant le CE.

Adoption du compte financier:

Adopté à l'unanimité: 17 pour - 0 contre - 0 abstention

Karim Madaoui s'en va à 19H45

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 14 MARS 2024

Questions diverses

Nous envoyons ci dessous les questions diverses que la FCPE souhaite aborder lors du conseil d'établissement du 14 mars.

- Stage de 2nde

Les familles ont été informées en février de la tenue du nouveau stage de 2nde en juin. Les heures de cours de ces 2 semaines seront-elles récupérées ? Quel est le soutien prévu aux élèves pour trouver un stage ?

- Utilisation de mobiles en classe

Les mobiles sont interdits néanmoins certains enseignants en arts plastiques et histoire/géographie demandent aux élèves de les utiliser, ceci discrimine les élèves qui n'ont pas encore de portable ou un portable sans accès internet.

- Enseignement Technologie

Point sur le recrutement d'un enseignant en technologie, et réintroduction de la discipline à partir de la 5ème

- Groupes de niveau

Les familles sont préoccupées par la mise en place annoncée des groupes de niveau au collège en France. Pouvez-vous confirmer que ceci ne s'appliquera pas dans le réseau AEFÉ ? La FCPE est contre le principe des groupes de niveaux.

Le stage de seconde:

Pascale Gautrot-Lamoureux: concernant le stage de seconde, il y a l'idée de la reconquête du mois de juin, de trouver un temps pour les élèves de construire leur projet d'avenir. C'est un stage qui dure deux semaines.

L'utilisation des mobiles en classe:

Dans le RI, une utilisation pédagogique est autorisée par les professeurs. Toutefois, on va faire en sorte que les élèves ne soient pas stigmatisés en utilisant plus souvent les tablettes par exemple.

Hélène Monard Leroy: il y a l'idée chez les parents que les élèves utilisent les téléphones dans la cour et dans les bus sans problème.

Julia Marino: ils sont autorisés pour les lycéens dans la cour, pas pour les collégiens. Bien entendu, la Vie scolaire réprimande ou punit les collégiens qui les utilisent la la cours. Malheureusement il y a parfois des failles, des élèves qui les utilisent sans autorisation. Nous confisquons beaucoup de téléphones dans les toilettes par exemple...

Pascal Bertrand: les professeurs n'autorisent pas non plus l'utilisation des téléphones dans les bus mais ils ne peuvent malheureusement pas tout voir.

Les groupes de niveau:

Je ne vous ferai aucune promesse sur les groupes de niveaux. Aucun décret n'est sorti pour le moment et nous n'avons aucune information venant de l'AEFE pour le moment.

Pascal Bertrand: Gabriel Attal a dit: «le groupe sera la norme, le groupe classe l'exception.»

Madame la Provisseure clôture la séance à 19h53.